



Dossier de candidature Formation d'art-thérapeute



ÉCOLE D'ART-THÉRAPIE
Catherine Jenny

Ecole d'Art-Thérapie Catherine Jenny
8 rue Renouvier
67600 Sélestat
+33(0)6 81 59 27 31
catherinejenny@ecole-art-therapie.fr
www.ecole-art-therapie.fr

Dossier d'information pour la formation d'art-thérapeute

L'art thérapie est une discipline qui utilise le processus de la création artistique dans un but thérapeutique. Depuis 2007 l'école d'art thérapie prépare les apprenants à exercer en cabinet libéral, en institutions et en entreprises, en séance individuelle ou en groupe.

L'originalité de la formation est de mettre au centre le concept de "corps-conscience" et la dimension transpersonnelle de l'être humain dans une approche psychothérapeutique qui associe arts plastiques et théâtre rituel. L'enseignement accorde une importance spécifique à l'alchimie des processus créatifs, ainsi qu'aux mythes, reflets des préoccupations humaines universelles.

Objectifs de l'ensemble de la formation



L'école d'art thérapie propose une formation qui équilibre les acquisitions théoriques et le développement d'un savoir-faire et d'un savoir être art thérapeute dans l'utilisation des processus créatifs artistiques – dessin, peintures, collage, modelage, musique, danse, théâtre – afin de fournir les outils et les connaissances indispensables à une pratique professionnelle.

ACQUISITION DES SAVOIR – FAIRE et des SAVOIR – ETRE :

- acquisition et développement de diverses techniques artistiques dans les domaines des arts plastiques, du théâtre rituel, du mouvement et de la danse, du toucher conscient, de l'art de rêver, de la méditation,
- acquisition de protocoles d'accompagnement et développement de capacités d'élaboration de protocoles adaptés et personnalisés,
- acquisition et développement des capacités d'écoute et d'analyse des besoins et des demandes d'accompagnement en art thérapie,
- acquisition et développement des capacités à soutenir les personnes dans l'expression de leurs besoins et de leurs objectifs pour leurs vies,
- acquisition et développement des capacités à préparer, à créer et animer des ateliers et des séances en art thérapie de manière ajustée aux personnes selon les particularités des différents publics, leurs difficultés ou souffrances, que ce soit en cabinet libéral ou en institution,
- acquisition et développement des capacités à communiquer et collaborer avec d'autres praticiens pour le bien des personnes.
- acquisition des outils pour l'installation et le développement de l'activité professionnelle.

ACQUISITION DES CONNAISSANCES THEORIQUES :

Acquisition des connaissances des grands principes de la Gestalt Expérientielle, du concept de l'inconscient de C.G. Jung, du concept du « corps énergétique » de Wilhelm Reich, de la théorie de la créativité constructive de Carl Rogers, du concept d'intelligence émotionnelle et de la psychopathologie.

Durée et organisation de l'ensemble de la formation

LES 4 CYCLES DE FORMATION

La formation d'art thérapeute se déroule en quatre cycles de 31 jours, soit 200 heures chacun.

Chaque cycle est constitué de modules qui se déroulent du vendredi au dimanche, sauf pour un ou deux modules qui durent 5 jours durant les vacances de printemps et celles de l'été.

Les cycles et l'ensemble des cycles sont construits dans une progression cohérente permettant de développer et d'approfondir ses compétences. Chaque cycle est validé par un examen final. Pour passer au cycle suivant il faut avoir validé le cycle précédent.

S'il peut justifier des prérequis demandés et après un entretien avec la directrice, il est possible pour un candidat d'intégrer l'un ou l'autre cycle selon ses compétences préalables.

LA STRUCTURE DES MODULES

Chaque module est structuré sur un modèle qui comporte :

- l'exploration, l'acquisition et la maîtrise de différents matériaux et de différentes techniques artistiques,
- des apports théoriques sur les concepts de référence ainsi que sur des thèmes spécifiques qui sont abordés lors de chaque séminaire,
- des démonstrations de modalités techniques et stratégiques d'accompagnement individuel et en groupe avec les médias artistiques,
- des mises en situation expérientielle sur le même protocole où les participants expérimentent alternativement les rôles de consultants et d'apprentis praticiens supervisés par les formateurs,
- des temps d'échange de questions - réponses et d'explications techniques et théoriques entre les étudiants et les formateurs.

LES THEMES SPECIFIQUES PAR ANNEE

Des thèmes spécifiques sont abordés au cours chaque l'année de formation.

Ils sont explorés de manière expérientielle avec l'appui des techniques artistiques ainsi que celles de l'accompagnement afin que chacun puisse vivre le processus créatif de la transformation et apprendre à l'accompagner.

Ces thèmes sont également éclairés de manière théorique et s'inscrivent dans une progression.



Cycle 1
renforcer sa confiance et gérer son stress

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation se déroule en présentiel.

Les participants s'initient à différentes techniques artistiques et intègrent progressivement le concept de « corps conscience ».

Les apprentissages de ce cycle visent à permettre aux participants d'acquérir les capacités :

- d'accueil de la personne,
- de conduite d'un entretien,
- du recueil des besoins du client,
- de développer leur sensibilité et leur capacité d'observation du comportement corporel et émotionnel,
- d'identifier les sensibilités du client à l'expression artistique et ses besoins en art thérapie,
- de présenter les principes de l'art thérapie et de proposer une séquence créative adéquate.

Cette première année soutient également le cheminement personnel de chacun avec les outils de l'art thérapie.

Les thèmes abordés lors des modules du cycle 1 sont détaillés dans le tableau présenté en page suivante.

VALIDATION DES COMPETENCES :



Chaque cycle se clôture par un bilan collectif et individuel et par une journée d'examen afin de valider l'acquisition des compétences.

L'examen se déroule dans une mise en situation professionnelle en présence d'évaluateurs.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Catherine Jenny, directrice de la formation

Fondatrice de l'école d'art-thérapie, elle est art-thérapeute, praticienne de la psychothérapie et formatrice de praticiens, certifiée par l'Institut de Formation en Communication et Thérapie Psychocorporelle (IFCC - Strasbourg), elle est titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie et diplômée de l'École de Gestalt and Experiential Teaching - Paul Rebillot.

Animée par une quête de connaissance de l'être elle n'a cessé de poursuivre son parcours de connaissance d'elle-même en enrichissant ses compétences avec l'Écoute profonde du Soi (Victoria Pellé-Reimers), les traditions de guérison (Foundation for Shamanic Studies), les outils de la thérapie transpersonnelle (Rainer Pervöltz - Freiburg), l'hypnose ériksonienne (Nicolas Dumont) et la médecine symbolique (Rose et Gilles Gandy). Elle est cofondatrice et secrétaire de l'AFATH Association Française des Art-Thérapeutes Humanistes.

Emilie Cottam, assistante cycle 1

Pour le cycle 1, Catherine est assistée d'Emilie Cottam, art thérapeute en fin de formation et scénographe-costumière. Forte de 25 années d'expérience dans la création théâtrale, son regard artistique et symbolique nourrit aujourd'hui sa pratique de l'art-thérapie, dans une approche sensible, ancrée dans l'imaginaire et la matière.

PROGRAMME DU CYCLE 1 de la formation d'art-thérapeute. Année 2027

Du 22 au 24 janvier. Module 1 : 18 h En art thérapie, se rencontrer, rencontrer l'autre Aller à la rencontre et à l'écoute de soi, de l'autre et de la créativité dans la vision positive du courant humaniste. Apprendre à mettre en place les conditions d'accueil sécurisantes pour la mise en œuvre du processus créatif.	Du 28 au 30 mai Module 5 : 21H - Gérer son stress Comprendre les mécanismes du stress L'écoute de soi et les outils de l'art-thérapie pour gérer le stress. Mettre en œuvre un savoir-faire et un savoir être. Créer et mettre en place un plan d'action créatif, personnalisé et durable.	Du 10 au 14 juillet (Stage d'été) Module 7 : 28H - Un corps pour l'invisible, ainsi font les marionnettes Fabriquée de nos mains puis animée par notre souffle, notre regard et nos gestes, elle se situe dans un espace intermédiaire entre soi et le monde. Elle n'est ni tout à fait un objet, ni tout à fait un personnage. Elle devient un support privilégié pour représenter, explorer et transformer l'expérience intérieure. - Créer sa marionnette, lui donner vie et expérimenter le passage de l'objet fabriqué à l'objet animé. - Prendre conscience des processus psychiques mobilisés lors de la création et du jeu. - Utiliser la marionnette comme support de dialogue entre différentes figures psychiques. - Identifier les mécanismes de projection, de symbolisation, de mise à distance et d'externalisation. - Comprendre les fondements théoriques de la médiation par la marionnette. - Concevoir des dispositifs thérapeutiques utilisant la marionnette. - Apprendre à accompagner par la mise en forme symbolique des émotions, des ressources et des expériences vécues. - Repérer les indications, les limites et les précautions cliniques liées à cette médiation.
Du 19 au 21 février Module 2 : 21h La présence à soi, à son être singulier Reconnaître avec bienveillance sa singularité, son histoire personnelle et ses représentations pour accueillir celles des autres. Découvrir comment ici et maintenant le passé est agissant au présent en chacun - Le théâtre en soi.	Du 25 au 27 juin Module 6 : 18H Symboles et jeux symboliques Identifier, différencier ces notions, les clarifier. Identifier les obstacles empêchant la mise en œuvre des ressources nécessaires et adéquates pour un mieux-être dans sa vie. Comprendre que là où est l'intention et l'attention est l'énergie.	
Du 19 au 21 mars Module 3 : 18H Le corps, son langage et son pouvoir créateur Écouter et entendre le langage du corps : mémoire, des vécus. Développer sa proprioception et s'approprier ses ressentis comme point d'appui à l'expression verbale, émotionnelle et créative.	Du 03 au 05 septembre Module 8 : 21H Le processus créatif pour se recréer Entendre les besoins du sujet et intégrer les particularités du processus créatif dans le cadre d'un accompagnement art-thérapeutique. Découvrir que la relation est un art du bien vivre.	
Du 30 avril au 02 mai Les attentes, les besoins, les envies, les désirs Identifier, différencier et clarifier ces notions Identifier les obstacles empêchant la mise en œuvre des ressources nécessaires et adéquates pour un mieux-être dans sa vie. Comprendre que là où sont l'intention et l'attention est l'énergie.	Du 01 au 03 octobre Module 9 : 21H - Féminin, masculin - Être une femme, être un homme Identifier les qualités spécifiques à chacune des polarités. Questionner les croyances héritées pour un mieux vivre sa polarité sexuée. Découvrir le jeu et les fonctions des polarités dans les processus créatifs et apprendre à s'en servir.	Du 05 au 06 novembre Module 10 : 14H Bilan individuel et collectif de l'année Reconnaître son parcours et se reconnaître avec authenticité.

LES MODALITES D'EVALUATION



En contrôle continu :

Des évaluations formatives au cours des sessions : selon les protocoles et les critères d'évaluation dans le cadre des mises en situation. L'erreur faisant partie de l'acte d'apprendre, est analysée et traitée dans une approche différenciée.

Un entretien d'évaluation :

Il vise à permettre à l'apprenant à prendre conscience des stratégies qu'il utilise, à porter une réflexion critique sur son activité. C'est aussi un temps de mise en confiance de l'apprenant.

Un examen final.

Dimanche 07 novembre

Journée d'examen : 7H - Mise en situation professionnelle reconstituée

Réaliser un entretien. Instaurer un climat de confiance avec la personne. La questionner avec une authentique et bienveillante curiosité. Recueillir les informations concernant ses besoins et ses attentes. Savoir identifier une séquence d'art-thérapie adaptée

Cycle 2
accompagner les difficultés relationnelles et gérer les conflits

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation se déroule en présentiel.

Au cours de ce cycle d'apprentissage, les participants développent progressivement un savoir-faire dans les techniques artistiques et celles de l'accompagnement art thérapeutique, à travers des mises en situation au cours desquelles ils habitent alternativement les rôles de consultant et d'apprenti praticien.

Les apprenants s'orientant vers la pratique professionnelle de l'art-thérapie se doivent d'être eux-mêmes engagés dans une pratique artistique et psychocorporelle.

Tout au long de l'enseignement, ils sont amenés à :

- explorer et développer une compréhension de leur processus personnel de création,
- prendre conscience des blocages, des conflits non résolus et de leurs impacts dans leurs relations et différentes sphères de leur vie,
- mener réflexion et analyse afin d'être en mesure d'accompagner les autres.

Les thèmes abordés lors des modules du cycle 2 sont détaillés dans le tableau présenté en page suivante.

VALIDATION DES COMPETENCES :



Chaque cycle se clôture par un bilan collectif et individuel et par une journée d'examen afin de valider l'acquisition des compétences.

L'examen se déroule dans une mise en situation professionnelle en présence d'évaluateurs.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Catherine Jenny, directrice de la formation

Fondatrice de l'école d'art-thérapie, elle est art-thérapeute, praticienne de la psychothérapie et formatrice de praticiens, certifiée par l'Institut de Formation en Communication et Thérapie Psychocorporelle (IFCC - Strasbourg), elle est titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie et diplômée de l'École de Gestalt and Experiential Teaching - Paul Rebillot.

Animée par une quête de connaissance de l'être elle n'a cessé de poursuivre son parcours de connaissance d'elle-même en enrichissant ses compétences avec l'Écoute profonde du Soi (Victoria Pellé-Reimers), les traditions de guérison (Foundation for Shamanic Studies), les outils de la thérapie transpersonnelle (Rainer Pervöltz - Freiburg), l'hypnose ériksonienne (Nicolas Dumont) et la médecine symbolique (Rose et Gilles Gandy).

Elle est cofondatrice et secrétaire de l'AFATH Association Française des Art-Thérapeutes Humanistes.

PROGRAMME DU CYCLE 2 de la formation d'art-thérapeute. Année 2027

Du 15 au 17 janvier

Module 1 : 21 H

Les principes fondamentaux de la Gestalt Expérientielle

Clarifier la définition et ce qu'est la relation.
Prendre conscience de son espace intérieur et intégrer la notion de frontière contact et sa relation à l'environnement.
Apprendre ce qu'est le cycle du contact et ses perturbations.
Savoir différencier action de réaction.

Du 16 au 20 avril

Module 4 : 35H - Mythe et théâtre rituel

Le mythe d'Oedipe

Le destin d'Œdipe commence bien avant sa naissance. Il n'est pas encore dans le ventre de sa mère lorsque se déroulent des événements qui vont marquer à jamais sa vie : un rapt, un viol, une tentative d'infanticide. L'auteur de ces actes est l'homme dont il va naître un jour : Laïos, roi de Thèbes.

Celui qui naît porte en lui la ressemblance avec celui qui l'a précédé, dans son apparence physique comme dans son destin : les fautes se transmettent de père en fils et il peut arriver que « d'anciennes fautes » des pères doivent être purifiées par leur descendants, au terme de nombreuses générations, par des rituels et des exorcismes, afin de pouvoir définitivement disparaître.

- Comprendre que chaque individu se construit et est inscrit dans une lignée, une culture, une société et l'inviter à s'ouvrir à une dimension plus universelle.
- S'ouvrir à la connaissance du concept d'archétype avec l'appui d'un mythe
- Comprendre la métaphore du mythe comme le miroir de nos structures psychiques
- Expérimenter le théâtre de guérison et la fonction du rituel en art-thérapie

Du 17 au 19 septembre

Module 8 : 21H

Qu'est-ce qu'un conflit ?

Différencier conflit et affrontement.
Comprendre que le conflit est inhérent à la diversité des rapports humains
Prendre conscience des peurs et des représentations du conflit pesant sur les interactions dans les relations.
Réhabiliter l'agressivité comme une audace pour l'affirmation et l'expression de soi
Expérimenter l'aspect positif et créatif du conflit pour un nouvel équilibre dans la relation à l'autre.

Du 12 au 14 février

Module 2 : 21H

La relation à la mère ou à la personne faisant fonction

Intégrer les différences relationnelles mère/fille et mère/fils.
Identifier les liens d'attachement et leurs formes diverses et comprendre leurs bienfondés et la nécessité du détachement.
Découvrir ce qu'est l'imaginaire maternel et être capable d'en voir les différentes facettes.
Acquérir une connaissance du concept de l'archétype maternel et de sa fonction.

Du 21 au 23 mai

Module 5 : 21H

La relation au couple parental ou aux personnes faisant fonction

Explorer la place et la construction de l'enfant dans la relation au couple parental et ou des personnes faisant fonction
Prendre conscience des résonances avec les difficultés à trouver sa juste place dans les relations sociales
Identifier les schémas répétitifs dans les relations et dans les relations de couple.

Du 11 au 13 juin

Module 6 : 21H

Saga transgénérationnelle

Questionner la relation aux lignées familiales.
Explorer et identifier les mythes, les croyances, les secrets dans les héritages familiaux avec ce qu'ils portent de freins de répétitions et de ressources.

Du 15 au 17 octobre

Module 9 : 21H

Héros, héroïne - La relation thérapeutique

Se libérer de la volonté de sauver et de l'obligation de résultat pour accompagner et favoriser les prises de conscience du sujet et le soutenir dans son pouvoir d'agir pour lui-même.

Samedi 27 novembre

Journée d'examen : 7H

Mise en situation professionnelle reconstituée

Le candidat dans la situation professionnelle reconstituée devra montrer sa capacité de conduire un entretien, d'identifier le thème central évoqué par le sujet accompagné et de pouvoir proposer un support créatif pour l'exploration du thème évoqué et faciliter l'expression émotionnelle.

Du 12 au 14 mars

Module 3 : 21H

La relation au père ou à la personne faisant fonction

Intégrer les différences relationnelles père/fils et père/fille.
Identifier le développement et les obstacles liés à la présence ou absence du père.
Découvrir et explorer l'imaginaire paternel et être capable de voir les différentes facettes.
Acquérir une connaissance du concept de l'archétype paternel et sa fonction.

Du 10 au 14 juillet

Module 7 : 35H - Un corps pour

l'invisible, ainsi font les marionnettes.

Fabriquée de nos mains puis animée par notre souffle, notre regard et nos gestes, elle se situe dans un espace intermédiaire entre soi et le monde. Elle n'est ni tout à fait un objet, ni tout à fait un personnage. Elle devient un support privilégié pour représenter, explorer et transformer l'expérience intérieure.

- Créer sa marionnette, lui donner vie et expérimenter le passage de l'objet fabriqué à l'objet animé.
- Prendre conscience des processus psychiques mobilisés lors de la création et du jeu.
- Utiliser la marionnette comme support de dialogue entre différentes figures psychiques.
- Identifier les mécanismes de projection, de symbolisation, de mise à distance et d'externalisation.
- Comprendre les fondements théoriques de la médiation par la marionnette.
- Concevoir des dispositifs thérapeutiques utilisant la marionnette.
- Apprendre à accompagner par la mise en forme symbolique des émotions, des ressources et des expériences vécues.
- Repérer les indications, les limites et les précautions cliniques liées à cette médiation.

Coût de la formation d'art-thérapeute

TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT :



Tout règlement donne lieu à l'établissement d'une facture.

Le prix des stages/modules comprend les frais pédagogiques, les matériaux et fournitures complémentaires (hors kit personnel stagiaire) ainsi que les frais d'inscription et les frais pour la journée d'examen. L'hébergement, les repas, les déplacements sont à prévoir en sus.

CYCLE 1	Tarif Autofinancement (Plein tarif)	Tarif Autofinancement - "Early Bird"	Tarif Financement Tiers
TOTAL	4350,00€	4132,50€	5220,00€
Les Arrhes / acomptes (dus à l'inscription)	570€	572,50 €	700€
Puis 10 versements mensuels de février à novembre	378€	356€	452€
OU 4 Versements trimestriels	945€	890€	1130€

Tarifs nets de taxe : Exonération de TVA au titre de l'article 261-4-4° a du Code général des impôts – Activité de formation professionnelle continue.

Conditions et Remarques d'application :

- **Tarif autofinancement** : réservé aux personnes physiques qui financent elles-mêmes leur formation sur leurs fonds propres, y compris les travailleurs indépendants, dans le cadre d'un contrat individuel de formation professionnelle.
- **Tarif Early bird** : une remise de 5 % est appliquée pour toute inscription finalisée avant le 28 novembre 2026.
- **Continuité de parcours/ Poursuite de Coursus (Cycle 2)**: le contrat de formation est établi pour chaque cycle. Le Tarif Continuité de Parcours est un tarif préférentiel applicable aux apprenants ayant validé le cycle précédent en 2026 et poursuivant leur cursus en autofinancement au sein de l'organisme.
- **Non-cumul** : les avantages tarifaires et tarifs préférentiels ne sont pas cumulables entre eux, sauf mention expresse contraire.
- **Tarif Financement Tiers** : applicable lorsque la formation fait l'objet d'une prise en charge, totale ou partielle, par une entreprise, un employeur ou un organisme financeur (OPCO, France Travail, FAF, etc.), selon les modalités contractuelles applicables. Ce tarif tient compte des coûts liés à la gestion administrative et au suivi spécifique des dossiers de financement auprès des entreprises, employeurs et organismes financeurs concernés.
- **Reste à charge** : dans le cas où la prise en charge accordée ne couvrirait pas la totalité du coût de la formation, le montant restant dû est calculé sur la base du financement effectivement accordé. Ses modalités de règlement, dont l'échelonnement des versements, sont précisées dans le contrat, la convention ou tout document contractuel applicable.

CYCLE 2	Tarif Autofinancement (Plein tarif)	Tarif Autofinancement - "Early Bird"	Tarif Continuité de Parcours	Tarif Financement Tiers
TOTAL	4650,00€	4417,50€	4106,00€	5580,00€
Les Arrhes (dus à l'inscription)	750€	757,50 €	706€	900€
Puis 10 versements mensuels de février à novembre	390€	366€	340€	468€
OU 4 Versements trimestriels	975€	915€	850€	1170€

Tarifs nets de taxe : Exonération de TVA au titre de l'article 261-4-4° a du Code général des impôts – Activité de formation professionnelle continue.

Modalités de règlement pour les particuliers (Autofinancement / Contrat individuel)

Arrhes à l'inscription :

Un premier versement de X€ (variable selon le cycle et le tarif) est dû après l'expiration du délai légal de rétractation.

Règlement du solde (au choix) :

- Option 1 (Mensuelle) : Échelonnement du solde en 10 versements mensuels d'égal montant, au fur et à mesure du déroulement de la formation, selon l'échéancier établi. (Février à novembre)
- Option 2 (Trimestrielle) : Échelonnement du solde en 4 versements trimestriels d'égal montant au fur et à mesure du déroulement de la formation, selon l'échéancier établi. (1er jour, puis en avril, juillet et octobre)

Moyens de paiement :

Les règlements s'effectuent par virement bancaire ou par prélèvement automatique SEPA, sur fourniture d'un RIB et signature du mandat dédié.

Modalités de règlement pour les entreprises et personnes morales (Convention B2B)

Acompte à la commande :

Un acompte de X€ (selon le cycle) est exigible à la signature de la convention de formation pour valider définitivement l'inscription au cycle, sauf dispositions particulières prévues dans celle-ci.

Règlement du solde (au choix) :

- Option 1 (Mensuelle) : Échelonnement du solde en 10 mensualités d'égal montant, de février à novembre, selon l'échéancier figurant sur la convention.
- Option 2 (Trimestrielle) : Échelonnement du solde en 4 versements trimestriels, selon l'échéancier figurant sur la convention.

Moyens de paiement & Pénalités :

Les règlements s'effectuent par virement bancaire ou par prélèvement automatique SEPA, selon les modalités prévues dans la convention et/ou sur les factures correspondantes. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles dans les conditions et au taux prévus par la convention de formation ou les conditions générales applicables. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera également due, conformément à la réglementation applicable aux relations entre professionnels.

Résiliation

Lorsque pour une raison de force majeure, dûment reconnue, l'étudiant est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, à laquelle se rajoutent des frais administratifs.

Attestation de présence

Une attestation de présence est délivrée au terme de chaque stage/module de formation.

Une feuille d'émargement collective est signée à l'issue de chaque demi-journée.

Une feuille d'émargement individuelle pour les stagiaires pris en charge est signée à l'issue de chaque demi-journée.

Absence au cours d'un cycle de formation

Chaque cycle est structuré pédagogiquement dans une progression et forme un tout indissociable. La présence à tous les stages/modules de l'année est requise.

En cas d'absence à un stage, celui-ci devra être rattrapé pour l'obtention de la validation.

Annulation d'un stage/module par l'école

L'annulation par l'école d'un stage de formation, non reconduit à une date ultérieure, donne lieu à un remboursement au prorata du nombre de journées annulées.

Pour des raisons professionnelles dûment exposées, les formateurs se réservent la possibilité de demander à un participant d'interrompre sa formation. Dans ce cas, il sera remboursé au prorata des stages non effectués déjà payés.

RESPONSABILITE

Les participants suivent l'enseignement sous leur pleine et entière responsabilité. Le fait de s'inscrire implique l'acceptation des conditions générales de ventes.

Le règlement intérieur est communiqué à chaque stagiaire avant leur entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

A l'exception du stage de juillet toutes les sessions ont lieu dans les locaux de l'école.

En juillet, sous réserve de disposer de la salle, le stage aura lieu à proximité de Sélestat.



Comment se rendre à l'École d'art-thérapie ?

LIEU D'ACCUEIL ET DE CREATIVITE, INFRASTRUTURE ET MATERIELS

Adresse : 8 rue Renouvier, 67600 SÉLESTAT (Alsace – France)

- En voiture (A35) : Sélestat bénéficie d'une position très centrale en Alsace : ~20 min de Colmar, ~40 min de Strasbourg, ~50 min de Mulhouse. Proche de l'Allemagne et de la Suisse.
- Stationnement : Des parkings publics sont situés à proximité immédiate de l'école. La plupart sont en zone bleue autorisant un stationnement de 4 heures.
- En train : La gare SNCF de Sélestat est très bien desservie (lignes directes Strasbourg / Colmar / Mulhouse) et se trouve à environ 10 minutes à pied de l'école.
- Mobilités douces : Possibilité de stationner votre vélo à proximité immédiate de l'établissement.

L'École d'art-thérapie Catherine Jenny dispose d'infrastructures spacieuses et entièrement équipées :

Espaces de pratique :

- Deux grandes salles (celle "des art-thérapeutes" de 99 m² et celle "des amis" de 60 m²)
- Un bureau-bibliothèque-salle de réunion (40 m²).

Équipements :

- Wifi, vidéoprojection, sonorisation, imprimante,
- Matelas, coussins, tables, chaises,
- Chevalets et matériaux nécessaires à la création et l'expression plastique.

Espace détente :

- Mange-debout, micro-ondes, cafetière, théières...
- Vestiaires, lavabos et toilettes.

KIT PERSONNEL STAGIAIRE

Les stagiaires sont invités à se constituer dès leur 1^{ère} année de formation un kit matériel de base. (stages, pratique personnelle, installation...)

Matériel de dessin :

- Crayons à papier, gomme et taille-crayon
- Crayons de couleur, de préférence aquarellables
- Feutres de couleur
- Feutres noirs permanents ou indélébiles : 3 épaisseurs de pointe (fine, moyenne et épaisse).
- Craies grasses
- Pinceaux : 3 pinceaux plats et 3 ronds pointus, de préférence en fibre synthétique (exemple de tailles : 3, 6 et 10)
- Ciseaux, colle en bâton
- Chiffon, petite éponge...

Supports papier :

- Carnet de bord : un cahier destiné à vos notes personnelles, à vos réflexions et à vos ressentis tout au long des ateliers.

Conseil Tenue vestimentaire :

- Prévoir une tenue souple et confortable dans laquelle vous êtes à l'aise pour bouger.



Le matériel et les fournitures complémentaires nécessaires à la réalisation des exercices pendant les modules sont mis à disposition par l'école. (ex : papier, peinture, argile, etc.)

Modalités d'inscription à la formation d'art-thérapeute

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

La formation s'adresse :

- aux professionnels des domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement et de la relation d'aide - désireux d'enrichir leur pratique professionnelle,
- aux personnes concernées par les actions visant au développement personnel et au bien-être des personnes au travail,
- à des artistes désirant ouvrir leur activité,
- à des personnes qui ayant le projet d'une reconversion professionnelle,
- à toutes personnes ayant le souhait de développer des compétences dans le domaine de l'art-thérapie.

PREREQUIS :

Chaque cycle est autonome et accessible directement, à condition que le candidat à la formation réponde aux prérequis.

Les candidats qui s'engagent pour l'ensemble du parcours devront valider et répondre aux critères d'évaluation demandés de chaque bloc de compétence.

Prérequis pour le cycle 1 :

- Être âgé d'au moins 28 ans.
- Avoir le niveau BAC + 2 ou une expérience professionnelle pouvant servir d'équivalence.
- Avoir une expérience de psychothérapie personnelle de 50 heures environ. À défaut, le candidat suit une psychothérapie parallèlement à la formation.

Prérequis pour le cycle 2 :

- Idem cycle 1
- Pouvoir justifier de l'adaptation au domaine visé : d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans l'accompagnement de personnes, ou d'un diplôme ou d'un certificat.
- Entretien de positionnement et présentation de réalisations artistique en amateur ou professionnel.

DATES D'INSCRIPTION :

Pour le cycle 1, les inscriptions seront ouvertes du **01 septembre 2026 au 15 janvier 2027**.

Le premier module de la formation aura lieu les 22, 23, 24 janvier 2027.

Pour le cycle 2, les inscriptions seront ouvertes du **01 septembre au 21 décembre 2026** pour un démarrage les 15, 16, 17 janvier 2027.



Conditions d'inscription : les étapes de la candidature

1. Le parcours d'immersion (avant l'entretien d'admission)

Pour intégrer l'école, participer à nos deux rendez-vous d'expérimentation est une étape essentielle afin de valider l'adéquation de votre projet avec la pédagogie et le cadre de la formation d'art-thérapeute humaniste. À votre rythme : Vous pouvez vivre ce parcours d'immersion avant ou en parallèle à l'envoi de votre candidature. La seule condition est que ces rencontres aient lieu avant l'entretien d'admission final.

 **Étape A : L'Atelier Découverte & Réunion d'information (Gratuit) - le samedi 26 septembre 2026.**

Une première rencontre chaleureuse pour ressentir notre approche, découvrir les lieux et poser toutes vos questions pratiques.

 **Étape B : Le Stage Préparatoire (3 jours en présentiel) - du vendredi 23 au dimanche 25 octobre 2026.**

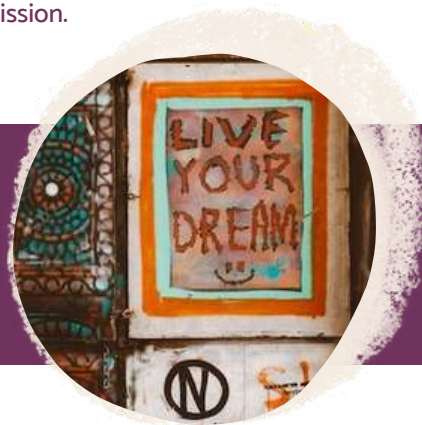
C'est la session clé de préqualification et d'orientation pour expérimenter le cadre de l'école. C'est le moment privilégié où le candidat et l'équipe pédagogique confirment ensemble votre plan de route (entrée en Cycle 1 ou Cycle 2). Le coût de 150 € est entièrement déduit de votre première année en cas d'admission.

⇒ Info et inscriptions dans notre agenda en ligne :

<https://www.ecole-art-therapie.fr/agenda-ateliers-formations-continues/>

2. Le dépôt de candidature (en amont ou en parallèle à votre immersion)

Pour entrer dans la formation, vous avez la possibilité de remplir le formulaire : en ligne sur <https://www.ecole-art-therapie.fr/candidater-a-la-formation/> ou de renvoyer la version papier (dernières pages du présent document) à Catherine Jenny par mail : catherinejenny@ecole-art-therapie.fr, ou par courrier.



3. L'entretien d'admission

Votre candidature sera suivie d'un entretien d'admission (dit aussi de positionnement) en présentiel ou en distanciel. Cet échange nous permet d'évaluer votre aptitude à intégrer la formation, en lien avec les prérequis.

4. Le dossier d'inscription devra comporter (après admission de votre candidature)

- deux photos d'identité,
- une lettre de motivation,
- un CV précisant : les études, le parcours professionnel, la pratique artistique personnelle ou professionnelle
- la copie des diplômes,
- les attestations correspondant à la psychothérapie, aux stages, ateliers et séminaires de thérapie et/ou de développement personnel,
- les éléments demandés selon les prérequis.

5. La confirmation d'inscription et contrat de formation



- **Confirmation** : Une confirmation d'inscription, incluant tous les détails pratiques nécessaires, vous sera envoyée dès réception de votre dossier d'inscription complet et de votre chèque d'arrhes.
- **Contrat de formation** : L'école conclura un contrat de formation avec le futur apprenant.
- **Délai de rétractation** : Conformément à la loi, Le futur apprenant dispose d'un délai de rétractation de 10 jours suivant la signature du contrat. (A exercer par lettre recommandée avec accusé de réception).

Formulaire de candidature

ETAT CIVIL & CONTACTS

Prénom et Nom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone : E-Mail :

VOTRE PROJET

Quel est votre objectif principal / votre besoin en suivant cette formation ? (Cocher la case -
Plusieurs choix possibles) :

- ☐ Une reconversion ou un changement d'orientation professionnelle
- ☐ Un complément ou un renforcement de compétences dans le cadre de votre activité
- ☐ Un soutien dans votre cheminement personnel
- ☐ Autre

Si vous avez sélectionné autre, merci de préciser :

.....

VOTRE PARCOURS

Diplomes-Niveau d'études :

.....

Profession actuelle :

Autres expériences professionnelles :

.....

.....

Formulaire de candidature

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Dans quelle(s) méthode(s) avez-vous suivi ou suivez-vous une démarche psychothérapeutique ?

.....

Précisez si vous avez fait une démarche psychothérapeutique en groupe ou/et en individuel .

.....

Précisez sa durée.

.....

Avez-vous participé à des démarches de développement personnel ? Lesquelles ?

.....

.....

Avez-vous une pratique artistique personnelle ? Laquelle ?

.....

.....

Autres éléments que vous souhaiteriez nous communiquer.

.....

.....

Je souhaite m'inscrire et participer à un entretien d'admission pour (cocher la case) :

☐ Cycle 1 de la formation d'art-thérapeute.

☐ Cycle 2 de la formation d'art-thérapeute.

Fait à : Le :

Signature